

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



EN PARTENARIAT  
AVEC

MÉCÈNE DE LA  
FONDATION DU PATRIMOINE



## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Corse dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Corse  
Maison des Associations  
Rue du Dr Morucci  
20200 Bastia  
04 95 38 84 83, 06 29 61 56 16  
corse@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur



## VILLE D'AJACCIO

Hotel de Ville, avenue Antoine Serafini  
BP 412  
20304 Ajaccio Cedex 1  
04 95 51 25 08  
e.perie@ville-ajaccio.fr  
www.ajaccio.fr

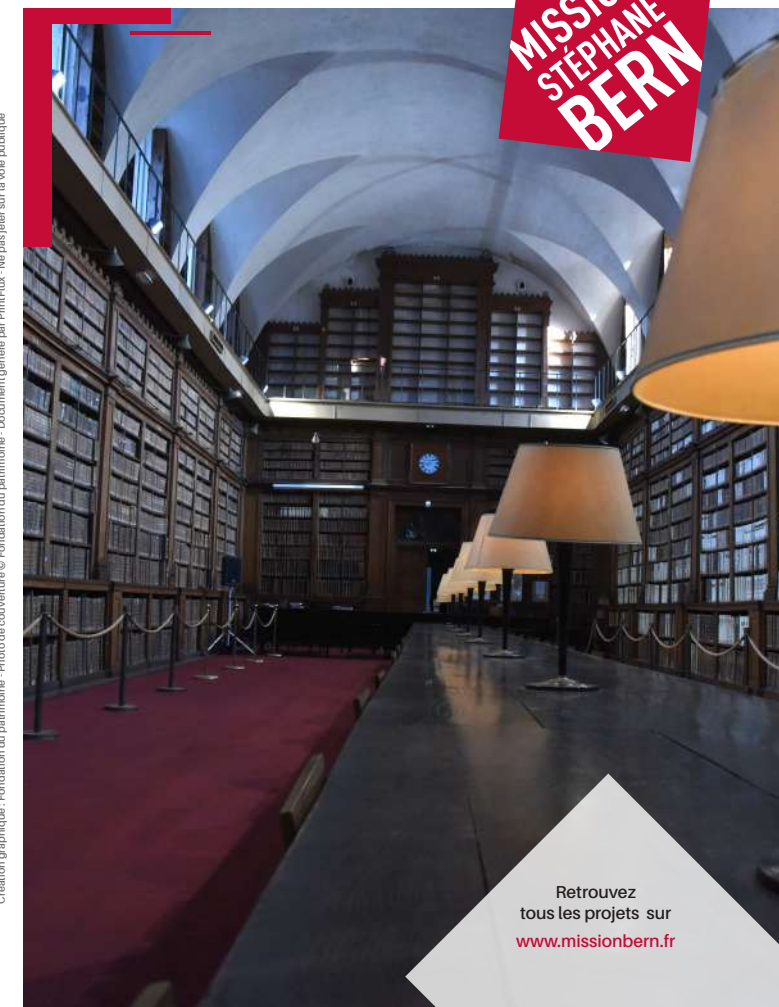


► Je donne !

## POUR LA RESTAURATION DE LA BIBLIOTHEQUE FESCH

AJACCIO

MISSION  
STÉPHANE  
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

La bibliothèque Fesch est créée à l'initiative de Lucien Bonaparte, alors qu'il est ministre de l'Intérieur de Napoléon. En 1801, il fait expédier à Ajaccio 12310 ouvrages, provenant essentiellement de confiscations révolutionnaires. La constitution du fonds d'ouvrages a donc précédé la construction de la bibliothèque.

La Bibliothèque Municipale d'Ajaccio est officiellement ouverte en 1868, dans l'aile Nord du Palais Fesch, qui était à l'origine prévue pour être une galerie destinée à l'exposition de grands tableaux. Les travaux d'extension du Palais Fesch furent suivis par l'architecte Jean CAZENEUVE en collaboration avec Jérôme MAGLIOLI auquel on doit l'escalier d'honneur qui se trouve dans le hall d'entrée gardé par deux lions.

### LE PROJET DE RESTAURATION

La bibliothèque patrimoniale nécessite des travaux d'urgence depuis de nombreuses années.

Ces travaux consistent d'une part à remettre aux normes les installations de traitement d'air et d'électricité, garantissant ainsi une meilleure conservation des livres anciens. Il s'agit d'autre part de rénover la salle patrimoniale



(les sols, le mobilier, les boiseries...), ainsi que le hall d'entrée et l'escalier d'honneur.

### LES CONTREPARTIES

Chacune des contreparties inclut les précédentes.

**15€ et plus:** Nom du donateur sur le site de la bibliothèque

**50€ et plus:** Invitation aux vernisages pendant un an

**100€ et plus:** Goodies de la bibliothèque

**500€ et plus:** Diplôme de donateur

**2500€ et plus:** Invitation à la soirée d'inauguration de la bibliothèque rénovée

**5000€ et plus:** Plaque avec nom des grands donateurs sur le mobilier de la bibliothèque

**10000€ et plus:** Visite privée de la bibliothèque et de ses trésors.

Montant des travaux	En cours d'estimation
Objectif de collecte	100 000 euros
Début des travaux	2020

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## LA BIBLIOTHEQUE FESCH

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60744](http://www.fondation-patrimoine.org/60744)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
LA BIBLIOTHEQUE FESCH

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

